

Compte rendu

Date de convocation : 30 mai 2017

Nombre de Conseillers :

en exercice : 10

en présence : 9

votants : 9

L'an 2017, le 8 juin à 20 H 30

Les membres composant le Conseil Municipal de VALLEROIS LORIOZ se sont réunis au lieu ordinaire de leur séance, sous la présidence de **Madame GAUTHIER, Maire.**

Etaient présents :

GARDIENNET Corinne, **CHOPARD-LEONARD** André, **PAGANI** Damien, **PETIET** Frédéric
CUISANCE François, **GOUHENANT** Marie-Thérèse, **VARLET** Christelle, **MARTIN** David,

Absent excusé : **CRICUI** Pierre

Secrétaire de séance : **Mme GOUHENANT** Marie-Thérèse

20170608D001C:Extension réseau concédé d'électricité pour deux habitations situées Rue de la Plante - Dossier SIED B6589

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré

- 1) **APPROUVE** le programme des travaux présentés par Madame le maire ;
- 2) **DEMANDE** au SIED 70, la réalisation des travaux définis ci-dessus par Madame le maire ;
- 3) **AUTORISE** Madame le maire à signer la convention de mandat et son annexe financière prévisionnelle annexées à la présente délibération ;
- 4) **REFUSE** qu'un génie civil de communications électroniques soit réalisé simultanément à ces travaux ;
- 5) **S'ENGAGE** à prévoir au budget les crédits si nécessaires.

20170608D002 : Extension réseau concédé d'électricité pour un bâtiment métallique Grange Besson - Dossier SIED B6592

Le conseil municipal, entendu cet exposé et après en avoir délibéré :

1) **DEMANDE** au SIED 70 de procéder d'une part à l'étude détaillée de cette opération selon l'avant-projet définitif présenté par Monsieur le Maire.

2) **DEMANDE** que la participation financière demandée par le SIED 70 soit prise en charge par Monsieur Dominique THONGSOUM en application des dispositions de l'article L 332-8 du Code de l'urbanisme.

20170608D003: voirie- programmation 2017

Les propositions de la commission sont :

- Lot n° 1 : Voie communale Rue de la Mairie Entreprise JUSSEY Bâtiment pour montant de 3 807.00 euros H.T.
- Lot n° 2 : Chemin du Rougelot Entreprise URLACHER pour un montant de 2 774.00 euros H.T
- Lot n° 3 : Voie communale RD 121 Entreprise LEA T.P. pour un montant de 9 312.00 euros H.T.
- Lot n° 4 : Chemin d'Autricourt Entreprise TROUTOT pour un montant de 1500.00euros H.T
- Lot n° 5 : signalisation Entreprise HICON pour un montant de 7928.20 euros H.T

Pour un total des 5 lots de : 25 321.20 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **VALIDE** les propositions de la commission d'appel d'offres.
- **AUTORISE** le Maire à signer les devis relatifs aux travaux concernant ce projet ainsi que les documents s'y rapportant.

20170608D004 : requalification parcelle ZD 115

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **DEMANDE la modification du PLUI** pour requalifier la parcelle ZD 115 en zone naturelle agricole, zone N

20170608D005 : Programmation des travaux sylvicoles 2017

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité des présents :

- **ACCEPTE** la programmation ONF des travaux sylvicoles 2017
- **AUTORISE** la vente des coupes de bois (chênes, hêtres et divers), abattues par un bûcheron et prises en bord de route par les acquéreurs.

20170608D006: Convention pour prise en charge de travaux et opérations liées au fonctionnement de la station d'épuration

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents :

- 1) **DECIDE** d'annuler la convention établie le 9 janvier 2006 pour l'actualiser par une nouvelle convention.
- 2) **AUTORISE** le maire à signer cette nouvelle convention ainsi que tous documents s'y rapportant.

20170608D007 : délibération « mise en œuvre du RIFSEEP »

Annule remplace la délibération « mise en œuvre du RIFSEEP » du 10 janvier 2017

Après avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

• **DECIDE :**

- d'instaurer, à compter du 1^{er} mai 2017, au profit des agents stagiaires, titulaires et contractuels de droit public (CDI) de la commune de Valleriois-Lorioz,
 - * l'IFSE
 - * le complément indemnitaire
- de prévoir la possibilité du maintien à titre individuel, aux agents concernés, de leur montant antérieur plus élevé en application de l'article 88 de la loi du 26 janvier 1984,
- que les crédits correspondants seront inscrits chaque année au budget

- **AUTORISE** M. le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

20170608D008 : Subvention SENAT - Travaux divers d'intérêt local

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- donne son accord pour le projet d'aménagement de voirie pour un montant de 25 321.20€ H.T.
- sollicite l'aide financière sénateur pour participer au financement du projet
- autorise le maire :
 - à engager toutes les démarches utiles pour demander la subvention.
 - à lancer les procédures de marché et de consultations.
 - à signer tous les documents afférents.

La commune s'engage à prendre en charge par l'autofinancement une baisse éventuelle de subvention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Ont signé au registre tous les membres présents